RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

ATOUT FRANCE
L'Agence de développement touristique de la France



L'oenotourisme

La France est la première destination touristique mondiale et le premier pays exportateur de vin. L'œnotourisme, c'est l'opportunité de développer ces deux secteurs majeurs de notre économie.

Chiffres clés

17
grandes régions viticoles

10 000
caves ouvertes à la visite

12 M
d'oentouristes par an

Découvrir les actions du pôle L'oenotourisme

L'oenotourisme en France

En France, les régions viticoles sont de grandes destinations touristiques qui proposent une diversité de produits touristiques liés à la vigne et au vin. L'œnotourisme français peut également s'appuyer sur des **marques à notoriété mondiales** : Champagne, Bordeaux, Bourgogne, Beaujolais, Cognac, Provence, Val de Loire (…). Un touriste international sur deux associe fortement l'image de la France au vin et pour plus d'un touriste international sur trois, le vin à joué un rôle important ou très important dans le choix de la France comme destination (Source Vin & Société).

- Les touristes venus à la découverte des vins et vignobles français sont estimés à 12 millions par an, ce qui représente une dépense globale de 5,4 milliards d'euro (1,8 milliards de dépenses directes dans des activités oenotouristiques et 3,6 milliards dans des dépenses complémentaires comme de l'hébergement, les mobilités ou les activités culturelles) - Source Atout France et Vin & Société.
- La clientèle étrangère représente 45% de la fréquentation (avec un top 3 composé de Britanniques, de Belges et d'Américains)

Les enjeux liés à l'économie de l'œnotourisme sont importants tant pour l'accroissement de la fréquentation des régions viticoles que pour stimuler la vente des vins. Il s'agit d'une filière clé pour la destination qui porte en son sein des valeurs d'art de vivre, de quête de sens, d'échanges et d'expériences, en parfaite cohérence avec les attentes actuelles des touristes.
Il s'agit d'un marché porteur sur le plan économique mais aussi au niveau culturel, le vignoble tenant une place incontestable dans l'image et la notoriété de la France à l'étranger.

- 17 grandes régions viticoles
- 10 000 caves ouvertes à la visite
- 12 millions d'oenotouristes par an
- 5,4 milliards de recettes générés
- **74 destinations labélisées Vignobles & Découvertes**

Les objectifs du pôle

Créé en 2020, dans le cadre de la crise du COVID-19, qui a fortement impacté les destinations, le Pôle œnotourisme poursuit plusieurs objectifs.
En s'appuyant sur une approche transversale impliquant tous les domaines d'expertise d'Atout France et sur une action collective associant tous les acteurs clés de la filière, le pôle œnotourisme met tout en œuvre pour accompagner et optimiser le développement harmonieux et durable de l'œnotourisme français dans un contexte de concurrence internationale important.

- Stimuler la demande à travers des actions de promotion concentrées sur le digital (web et réseaux d'influenceurs) et la séduction des prescripteurs internationaux.
- Développer l'intelligence économique pour stimuler les initiatives et l'investissement en améliorant la capacité d'observation de la filière.
- Améliorer la qualité de l'offre en accompagnant son évolution et sa structuration à travers le développement du **label Vignobles & Découvertes.**
- Professionnaliser la filière à travers la mise en place de contenus de formation spécifiques permettant notamment d'aborder des sujets clés (impact environnementaux, innovation, évolution demande…).

Les axes de travail

Structuration de l'offre :

- Instruction des candidatures au **label Vignobles & Découvertes** (candidatures initiales, renouvellement et ajouts de partenaires)
- Appui à la Refonte du règlement d'usage de la marque Vignobles & Découvertes, en lien avec le Conseil Supérieur de l'Œnotourisme, la Fédération Vignobles & Découvertes et la DGE.
- Travail autour des destinations V&D et de la protection des indications géographiques & signes de qualité (en partenariat avec l'INAO)
- Amélioration de l'exploitation statistiques des données Vignobles & Découvertes.

Veille-Prospective :
- Réactualisation de l'étude sur la fréquentation oenotouristique en France
- Valorisation des données des destinations Vignobles & Découvertes via le Data Hub France Tourisme Observation
- Organisation d'une Learning Expedition à destination d'une région œnotouristique forte sur un marché européen de proximité.

Stimulation de la demande :
- **Salon Destination Vignobles 2026**
- Promotion de l'évènement Vignobles en Scène (France)
- Mission de prospection en Californie
- Trophées de l'Œnotourisme
- Module d'e-formation à destination des agents de voyages et tour-opérateurs

Gastronomie :
- Plan Destination France : structuration d'un **appel à manifestation d'intérêt (AMI)** dédié à la gastronomie

Organisation du Pôle

Créé en 2020, le Pôle Œnotourisme rassemble des partenaires, institutionnels et professionnels français du tourisme et du vin, représentatifs de la diversité de l'offre et des 17 vignobles français dans une démarche volontaire et collective de développement de l'œnotourisme.
Il est piloté par un Comité de filière œnotourisme qui rassemble le Conseil Supérieur de l'Œnotourisme, la Fédération Vignobles & Découvertes ainsi que les forces vives de l'œnotourisme français.
Présidence du pôle : Ludovic Walbaum, Référent aux Vignerons indépendants et au CNIV

Webinaire Tourism Innov dédié à l'œnotourisme

L'action du pôle œnotourisme en 2024